



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

-

PRESTATIONS D'ANIMATIONS ET GUIDAGES PÊCHE

Entreprise individuelle GABRIEL Romain

Le Gaugirand 12390 Rignac – 06 52 03 18 05 – rom.gab.eau@gmail.com

SIREN 880598461 - NAF 4791B

TVA intracommunautaire : FR07880598461

Clause n°1 : Objet et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente (CGV) sont systématiquement adressées ou remises à chaque client.

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de l'entreprise individuelle de Romain GABRIEL et de son client dans le cadre de la vente des prestations suivantes : animations pêche et nature, guidages de pêche.

Toute acceptation de devis en ce compris la clause « Je reconnais avoir pris connaissance et j'accepte les conditions générales de vente ci-annexées » implique l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente.

Clause n°2 : Utilisation des données personnelles

Les informations recueillies lors des échanges par mail ou via le formulaire de contact du site Internet <https://www.aveyron-peche-nature.com> sont envoyés au seul destinataire Romain GABRIEL par mail à l'adresse « rom.gab.eau@gmail.com ».

Les données collectées seront utilisées lors des échanges par mail avec l'entreprise de Romain GABRIEL et en cas de production de devis et de facturation.

Elles seront conservées pour vous informer des éventuelles offres saisonnières de l'entreprise de Romain GABRIEL mais ne seront jamais communiquées à des tiers.

Vous pouvez demander à tout moment par mail à Romain GABRIEL la rectification ou l'effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Vous pouvez consulter notre politique de confidentialité téléchargeable sur le site.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Clause n°3 : Prix

Les prix sont ceux en vigueur au jour de la commande. Ils sont libellés en euros et TTC.

L'entreprise individuelle de Romain GABRIEL s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande

Les tarifs comprennent :

- L'accompagnement pédagogique et technique.
- Le prêt du matériel pédagogique et technique.
- Le prêt de kayak et float tube pour certaines prestations pêche.
- Le bateau pour certaines prestations pêche.
- Les consommables nécessaires.
- Les déplacements en véhicule durant la prestation.

Les tarifs ne comprennent pas :

- Les vêtements de pluie, couvre-chef et lunettes de soleil.
- Les bottes, cuissardes ou waders nécessaires dans certains cas.
- La carte de pêche obligatoire pour la pratique de la pêche, et valide dans la zone géographique où se déroulera le guidage ou l'animation.
- Les repas et boissons.
- L'hébergement.

Clause n°4 : Rabais et ristournes

Les prix proposés comprennent les rabais et ristournes que l'entreprise individuelle de Romain GABRIEL serait amenée à octroyer à l'acheteur.

Clause n°5 : Conditions de réservation

Avant toute réservation, une première prise de contact par téléphone ou par mail est indispensable pour définir les attentes du client et fixer les modalités d'organisation de la prestation.

La réservation est validée à réception du devis signé qui contractualise la relation entre l'entreprise de Romain GABRIEL et le client, et du versement d'un acompte de 30% du montant total de la prestation.

Clause n°6 : Conditions d'annulation

Le client bénéficie d'un délai de rétractation de 14 jours pour annuler sa réservation. Passé ce délai, l'acompte versé est perdu.

La prestation peut être reportée ou annulée si les prévisions météo ou la situation hydrologique ne permettent pas d'assurer la sécurité des participants et les activités.

Si le nombre de participants minimum n'est pas atteint pour maintenir la prestation, celle-ci sera annulée.

En cas d'annulation définitive de la part de l'entreprise de Romain GABRIEL, le remboursement des sommes versées sera effectué.

Clause n°7 : Modalités de paiement

Le règlement s'effectue :

- soit par chèque à l'ordre de Romain GABRIEL ;
- soit par virement bancaire (RIB fourni lors de la réservation) ;
- soit en espèces.

Les règlements seront effectués aux conditions suivantes :

- Guidages pêche : avant ou le jour même du guidage ;
- Animations : au plus tard à 30 jours après la facturation.

Clause n°8 : Retard de paiement

En cas de défaut de paiement total ou partiel dans les délais fixés par les présentes conditions générales de vente, le client doit verser à l'entreprise de Romain GABRIEL une pénalité de retard égale à trois fois le taux de l'intérêt légal.

Le taux de l'intérêt légal retenu est celui en vigueur au jour de la prestation.

A compter du 1er janvier 2015, le taux d'intérêt légal sera révisé tous les 6 mois (Ordonnance n°2014-947 du 20 août 2014).

Cette pénalité est calculée sur le montant TTC de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

En sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement.

Articles 441-10 et D. 441-5 du code de commerce.

Clause n° 9 : Clause résolutoire

Si dans les quinze jours qui suivent la mise en oeuvre de la clause "Retard de paiement", l'acheteur ne s'est pas acquitté des sommes restant dues, la vente sera résolue de plein droit et pourra ouvrir droit à l'allocation de dommages et intérêts au profit de l'entreprise de Romain GABRIEL.

Clause n° 10 : Force majeure

La responsabilité de l'entreprise de Romain GABRIEL ne pourra pas être mise en oeuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

Clause n° 11 : Tribunal compétent

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français.

À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce de Rodez.